



CHENNEVIÈRE MALÉZIEUX  
Lycée Professionnel

Le 28 janvier 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil d'Administration qui se déroulera le :

Lundi 10 Février 2025 18h00  
Salle des conseils

## Ordre du jour

### 1. Questions pédagogiques et éducatives

- Préparation Rentrée 2025
- Effectifs
- Dotation / Structure
- Dotation Horaire Globale
- Projection en postes

### 2. Questions matérielles et financières

- Convention

### 3. Questions diverses

Les questions doivent parvenir 48 heures avant le CA au secrétariat de la Proviseure.

**Les documents préparatoires vous sont adressés par mail, un exemplaire papier sera fourni le jour de la séance, veuillez contacter le secrétariat de l'établissement si vous souhaitez un envoi au préalable par courrier de ce dossier.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations

F. BRUGUE  
Proviseure

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE CHENNEVIÈRE-MALÉZIEUX  
DU JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024.**

Madame Frédérique Brugue a réuni le Conseil d'Administration ce jour en salle de réunion des conseils de classe au Lycée Chennevière-Malézieux en présence de dix-huit membres dudit conseil qui a été ouvert à 18h00 après avoir constaté que le quorum était atteint.

Présents : cf. liste émargement

La réunion a démarré par le vote d'approbation du compte-rendu du Conseil d'administration précédent s'étant tenu en ce même lieu le 12 novembre 2024.

**Compte-rendu approuvé à l'unanimité(18 votants)**

**Pour ce Conseil d'administration trois points étaient à l'ordre du jour :**

1. Questions pédagogiques et éducatives à savoir le protocole Santé mentale
2. Questions matérielles et financières avec la présentation du budget 2025 ainsi que les contrats et conventions à approuver.
3. Questions diverses.

1. A été ensuite lu et expliqué le **Protocole Académique de Santé Mentale des Élèves** qui s'articule en quatre étapes à savoir REPÉRER, ALERTER, EVALUER et ADRESSER.

Il a été rappelé pour le repérage qu'ont été communiqués quelques liens web apprenant au personnel à repérer les situations de crise (Site Ameli ou Eduscol). A été communiquée à l'assemblée la liste du personnel à l'interne de l'établissement à alerter : L'infirmière scolaire présente globalement toute la semaine dans l'établissement, mais aussi la Psy-EN et l'assistante sociale. C'est l'infirmière scolaire qui se charge de contacter le médecin scolaire en charge du bassin.

**Question** d'une déléguée de parents d'élèves qui demande à l'assistance si les enseignants sont formés à ce genre de pratique, ce à quoi Mme Brugue a répondu que des formations académiques étaient disponibles. La même représentante a demandé si un protocole analogue ou une cellule existait concernant la Santé des Enseignants.

**Réponse de Mme Brugue** qui a rappelé qu'il existait des contacts de psychologues au Rectorat.

Il a été également rappelé que l'établissement disposait d'un point d'écoute de **l'association PHARE** le jeudi matin.

Enfin, concernant le suivi, il a été porté à la connaissance du CA que le contact mail de l'équipe ressource de l'établissement en charge de centraliser ces thématiques ([equipe.oklm@monlycee.net](mailto:equipe.oklm@monlycee.net))

**Remarque** de Mme Sam qui insiste sur la nécessité de pallier à l'absence de Mme Carroubi l'assistante sociale.

**Mme Brugue a annoncé** que le protocole sera diffusé prochainement via tous les canaux de communications habituels de l'établissement (affichage, site web de l'établissement...)

Toutes les informations détaillées du protocole académique ont déjà été envoyées aux membres du CA par mail.

**L'approbation du protocole en l'état a été porté au vote de l'assemblée :  
Adopté à l'unanimité. (17 votants)**

2. Puis a succédé le second point de l'ordre du jour et l'évocation de la Décision Budgétaire Modificative (DBM) dont les résultats doivent être soumis au vote du CA. Après lecture et explication de celle-ci par M. Barbier

**approuvé à l'unanimité (17 votants)**

Ont été rappelées les différentes rentrées de fonds dont l'établissement dispose notamment par la location de certains de ses locaux à des acteurs extérieurs, les prix des locations de salle de cours et de l'amphithéâtre ont été rappelés à l'assemblée. (Le détail des prestations a été communiqué par mail aux membres du CA ainsi qu'un dossier exemplaire en Salle des Enseignants)

**Question** de Mme Sam : Peut-on faire de la promotion pour cette location de salle ?

**Réponse** de Mme Brugue : oui, elle a toutefois rappelé que les revenus de ces prestations restaient minimes dans le budget de l'établissement.

Ensuite a été évoqué l'augmentation substantiel du tarif de restauration exceptionnelle.

Ces quelques questions ont été portées à l'approbation de l'assistance,  **votées à l'unanimité.**

En outre, **sur proposition de la cheffe d'établissement**, le conseil d'administration fixe la contribution du service de restauration au service administration et logistique à hauteur de 16% (fourchette de 16% à 21%)

**la motion a été votée à l'unanimité par le CA (17 votants)**

Ensuite a été abordée la question du budget, M. Barbier a rappelé qu'à une époque encore récente, l'établissement bénéficiait de revenus à hauteur de 30 000 E/an par la location de deux logements vacants. Actuellement il en reste un, mais aucun candidat n'a été trouvé. M. Barbier a rappelé que les prix de locations étaient établis par l'administration du domaine (l'établissement n'est donc pas souverain en la matière).

Puis a été évoquée la dotation régionale globale où M. Barbier a porté à la connaissance du CA que seuls **129 255 Euros** ont été fournis par la Région à l'établissement en lieu et place des **141 000 prévus**. L'inflation n'a semble-t-il pas été prise en compte. Il a également rappelé **une baisse des inscriptions aux cours municipaux**, ce qui engendre une perte de rentrées de fonds vers les fonds propres de l'établissement.

M. Barbier a annoncé que 145 000 Euros de la Réserve seraient à nouveau disponibles à partir de mai 2025. C'est depuis la réserve que sont prélevés les fonds pour la fourniture du mobilier du foyer ou le financement des travaux d'extension de la salle de musculation ainsi que les voyages scolaires (Le ski en février 2025).

Par souci de pédagogie, M. Barbier a rappelé quelques principes de fonctionnements, à savoir que le budget est modifiable par DBM (évoqué en début de point 2) et soumis au vote du CA. Le gestionnaire a rappelé les financements issus de la Région cette année (129 255 Euros), plus faibles que prévus, ce poste paye entre autres les équipements des élèves, et la Région assure la sécurité des locaux ainsi que les contrôles réguliers.

**Question** de M. Sabarly : concernant le taux encore élevé de particules et poussières en suspens dans les ateliers de chaudronnerie, des travaux ayant déjà été menés, insuffisants selon une expertise.



**Réponse** de M. Domenech : sur le fait que nous (l'établissement) sommes toujours en attente d'améliorations à venir mais que la lenteur de la communication se trouvait davantage entre les **prestataires et le rectorat**.

M. Barbier a poursuivi en rappelant que les ressources propres finançaient la cantine, les sorties. Les ressources propres étaient fournies par la vente d'objets de chaudronnerie, les revenus des cours municipaux, la SNCF et le GRETA.

**Le Fonds Social Lycéen** est doté à hauteur de 4000 Euros par l'Etat et de 44160 Euros par la Région, priorité au sein de l'établissement a été donnée à la cantine.

Concernant les crédits du **Service Pédagogique** il a été rappelé qu'il **restait encore 2000 Euros à dépenser** pour des manuels numériques.

**Remarque** de Mme Rolland concernant la mise à disposition de nouveaux outils pédagogiques comme le **projet Voltaire, Zéro de Conduite**.

Les comptes du Service Administratif et Logistique ont été portés à la connaissance de l'assemblée avec 326 133 E en dépenses proposées pour 297662 E de recettes proposées.

**Question** de Mme (**une des parents d'élèves**) qui demande s'il y avait des photos de classe.

**Réponse** de Mme la proviseure affirmant que les revenus des photos ne sont de toutes façons pas versées dans le budget mais directement dans le FSL, il a été précisé que ce sont des ressources faibles généralement.

Il a été rappelé que les coûts d'entretien du jardin (à hauteur de 8500 Euros) étaient moins élevés qu'au prix du marché car il y avait la participation de la Régie de quartier.

Il a été rappelé que les factures de chauffage et d'électricité étaient prises en charge par la région.

Correction a été apportée sur le coût prévisionnel du voyage ski à Villard en février prochain porté à 14160 E au lieu de 10710E. La différence sera prise sur le budget fonctionnement/administration.

3.

**Le CA a adopté à l'unanimité** la convention avec le forum des images pour la classe relais  
(18 votants)

**Le CA a également donné son accord** de remise gracieuse à la famille de l'élève FERNANDO Alexandrio qui avait détérioré une machine de l'atelier, montant du préjudice (9230,88 E)

8 votes pour, 6 contre et 4 abstention (18 votants)

Suite à ce vote, aucune question supplémentaire n'a été posée et Mme Brugue a levé la séance à 20h05.

Le secrétaire de séance  
M/ MIKOVIC

La Présidente de séance  
F. BRUGUE





# PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2025

Réunion des personnels de direction

22 janvier 2025

1

**Constat et prévision d'effectifs**

2

**Préparation de la rentrée scolaire 2025**

3

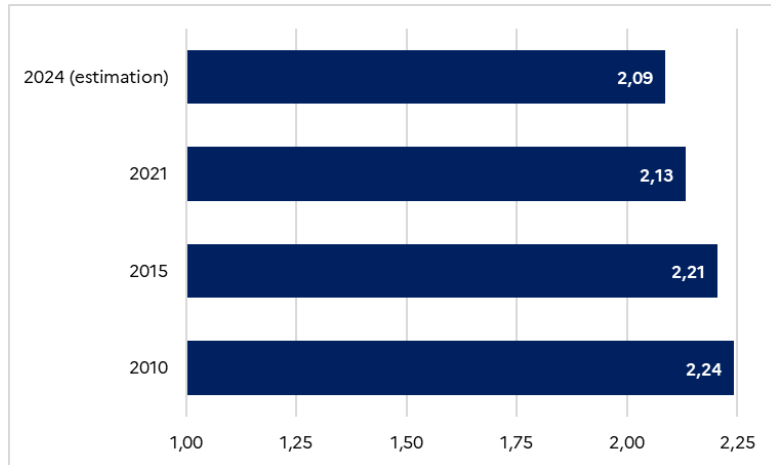
**Indicateurs académiques**

# Constat et prévisions d'effectifs

## 1 – Contexte démographique général

### ■ Une capitale qui perd des habitants

Nombre d'habitants à Paris (en millions)



- Une baisse de 156 000 habitants entre 2010 et 2024
- Depuis 2021, une perte d'en moyenne 15 000 habitants par an
- Une baisse qui s'explique par un solde migratoire négatif, les arrivées étant nettement inférieures aux départs sauf pour les 18-24 ans.
- Si les tendances se poursuivent, Paris continuerait à perdre des habitants à l'horizon 2040, à l'inverse des autres départements franciliens.

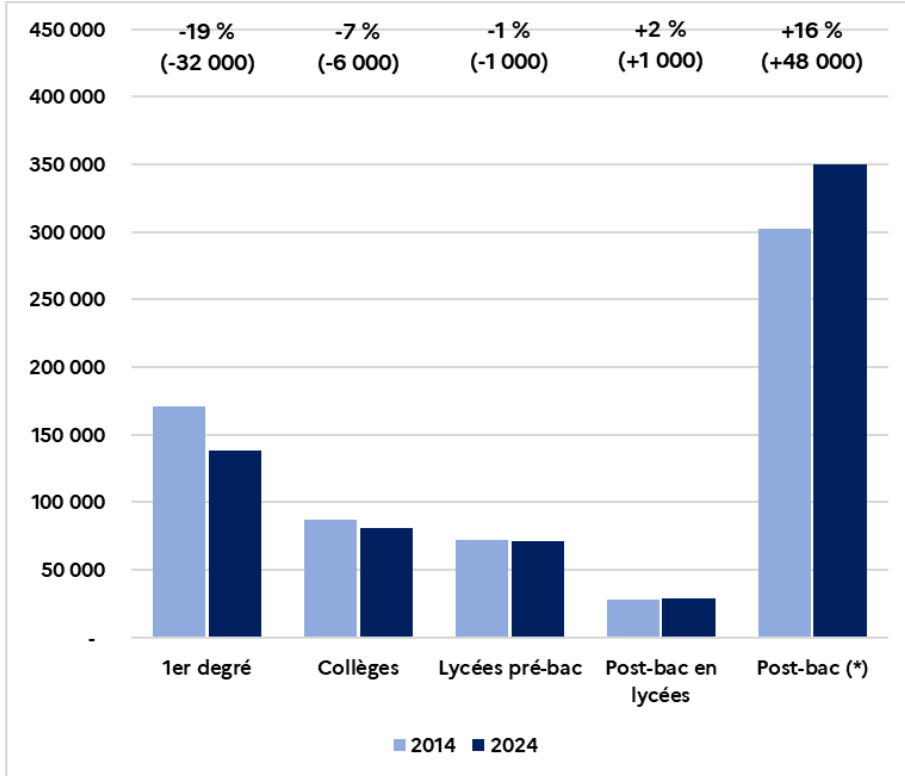
- Une capitale qui n'échappe pas au vieillissement de sa population avec 22,6% des habitants qui ont plus de 60 ans en 2021 (19,9% en 2010).
- Une majorité de ménages d'une seule personne (52,7% en 2021 contre 51,1% en 2010)



# Constat et prévisions d'effectifs

## 2 – La démographie scolaire et étudiante

Effectifs d'élèves et d'étudiants et évolutions entre 2014 et 2024 dans le public et le privé à Paris

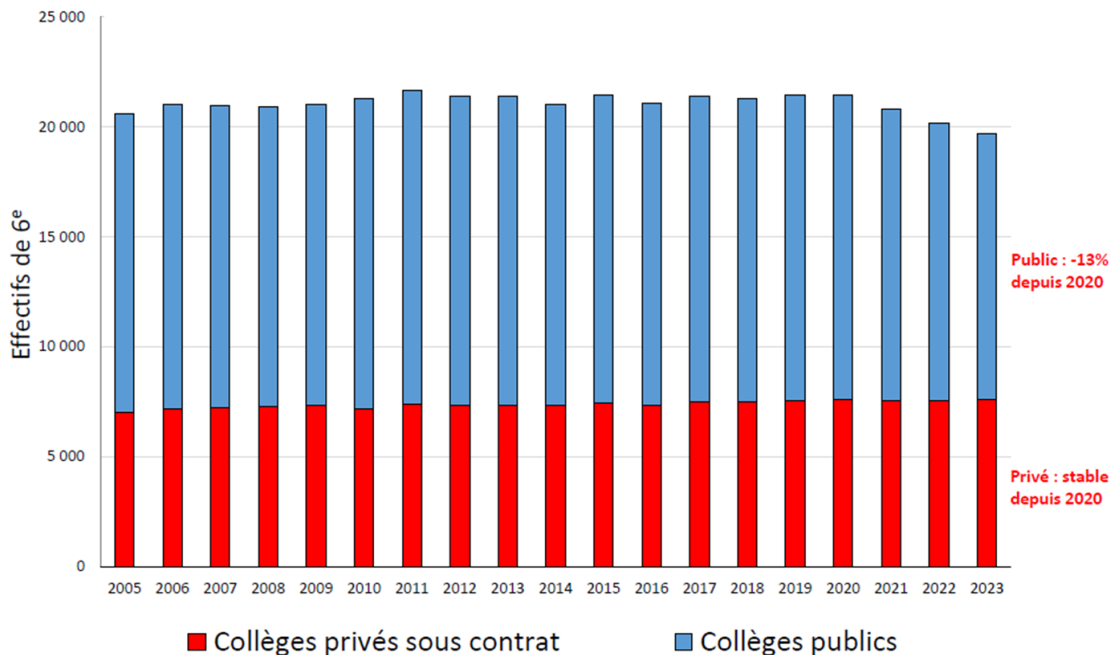


- La baisse démographique se traduit par une baisse marquée du nombre d'élèves dans les écoles et dans les collèges.
- Paris reste la première académie étudiante de France avec des effectifs d'étudiants (hors post-bac en lycées) qui augmentent de 16 % sur la période (France entière, ils augmentent de 18%).

# Constat et prévisions d'effectifs

## 2 – dynamique public / privé

Effectifs de 6<sup>e</sup> à Paris : répartition public/privé, 2005-2023



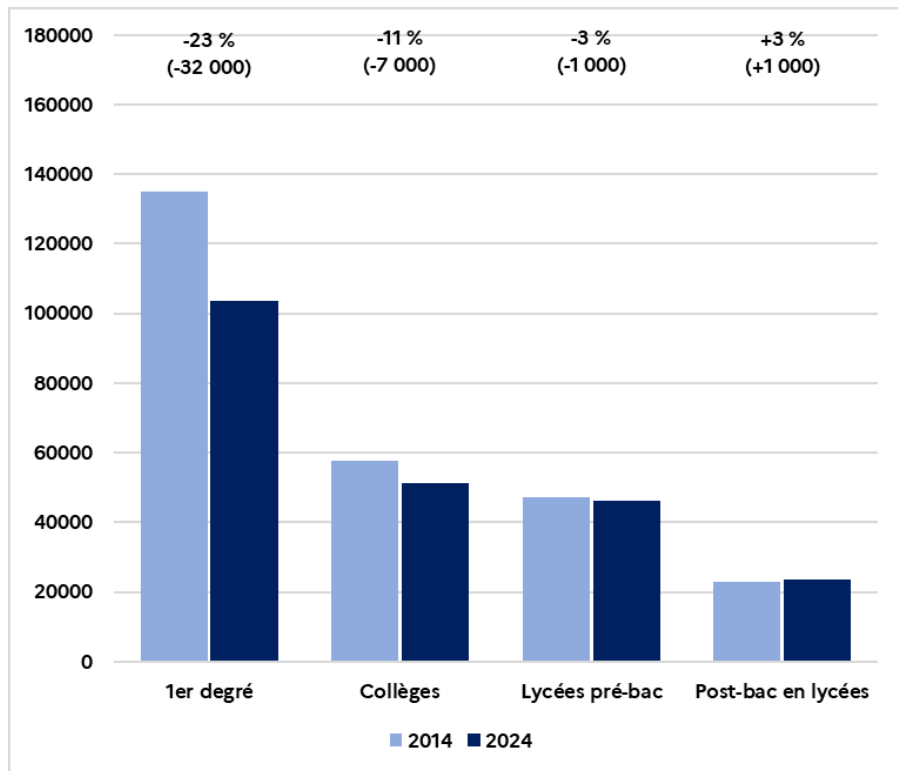
Source : Base SCOLARITE (MENJ-DEPP).

- La baisse d'effectifs est uniquement portée par le secteur public : exemple du niveau 6<sup>ème</sup>.

# Constat et prévisions d'effectifs

## 3 – La démographie scolaire dans le secteur public

Effectifs d'élèves entre 2014 et 2024 dans le public à Paris

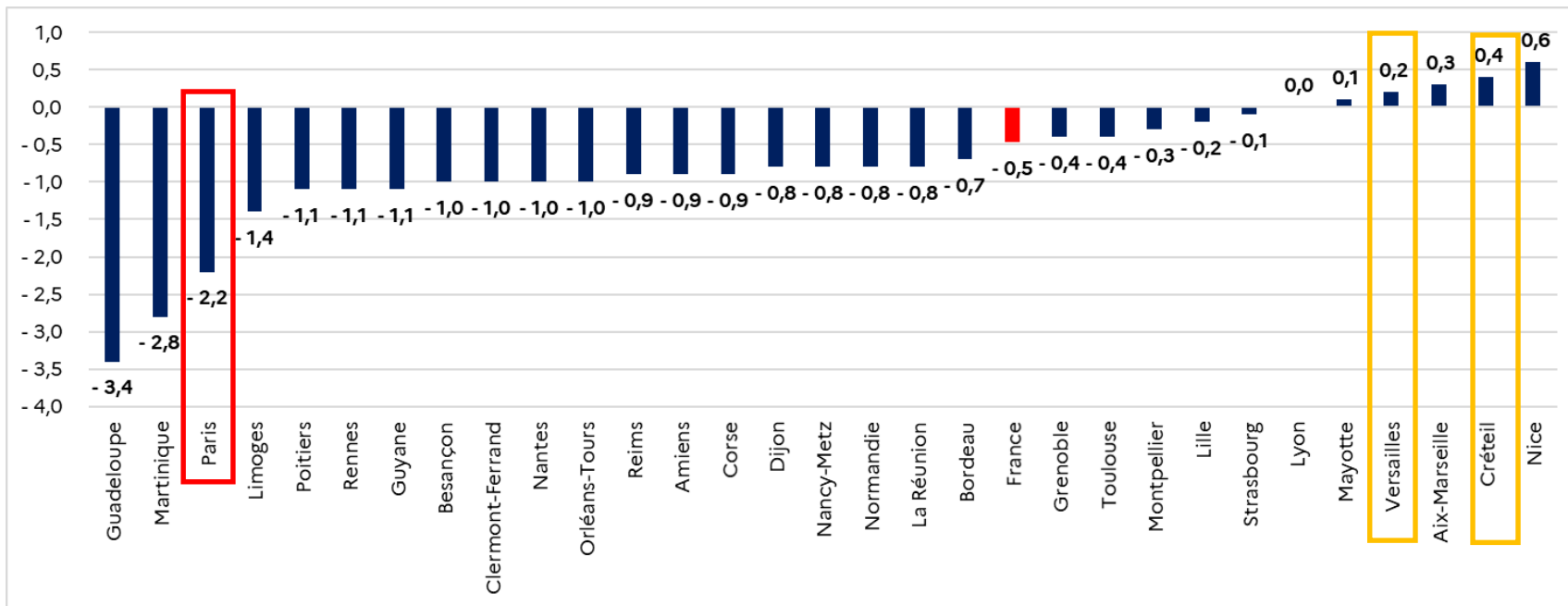


- Tous niveaux confondus, les écoles et établissements publics parisiens ont perdu 39 000 élèves depuis la rentrée 2014 soit une baisse de 15 %.
- Dans le détail, les écoles ont perdu 32 000 élèves, les collèges 7 000 élèves et le pré-bac en lycée a perdu 1 000 élèves.
- Seules les formations post-bac en lycées, largement alimentées par des élèves des académies voisines voient leurs effectifs augmenter sur la période : + 1 000 élèves.

# Constat et prévisions d'effectifs

## 4 – La démographie dans le second degré public parisien à RS2024

Evolution (en %) dans le 2<sup>nd</sup> degré public à la rentrée 2024 (pré-bac uniquement) – source DEPP

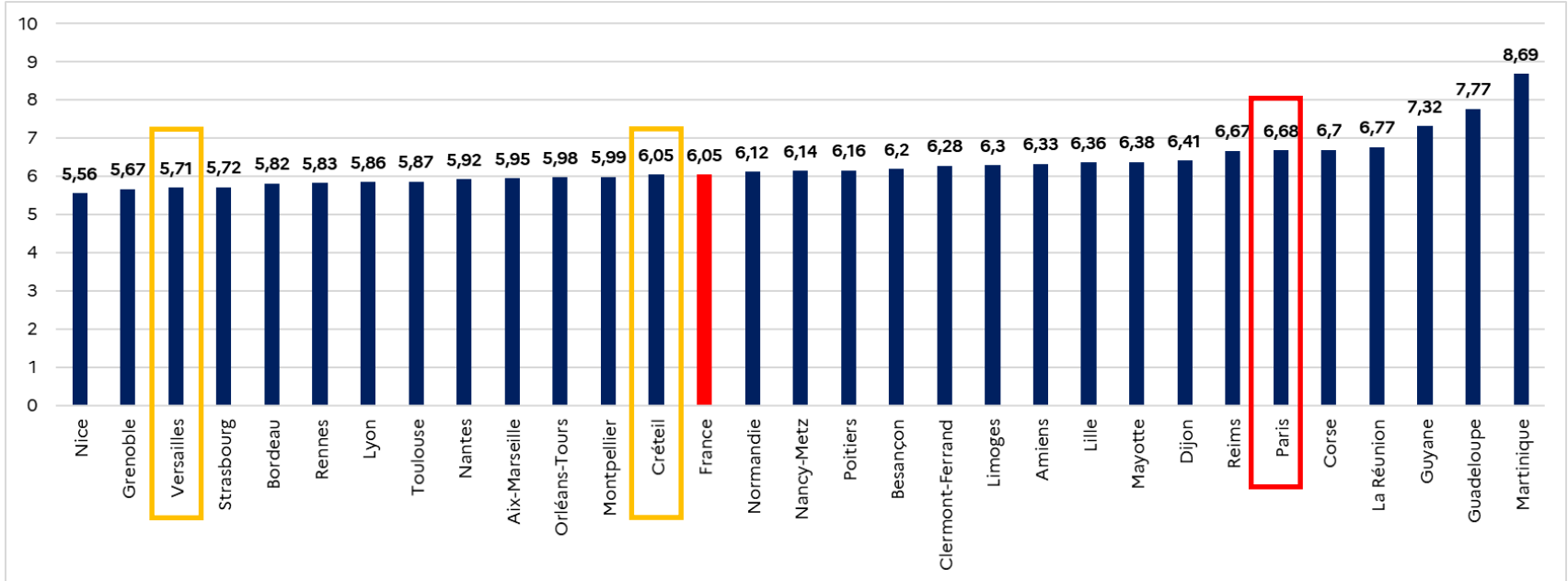


- Une baisse de 2 200 élèves à la rentrée dans le second degré public parisien (hors post-bac),
- La baisse la plus forte de France métropolitaine en proportion mais aussi en nombre d'élèves.
- Un post-bac en lycée qui reste dynamique (+650 élèves dont +500 en CPGE)

# Constat et prévisions d'effectifs

## 5 – La situation des moyens : exemple du 1<sup>er</sup> degré public

P/E dans le 1<sup>er</sup> degré public à la rentrée 2024 – source : Performance

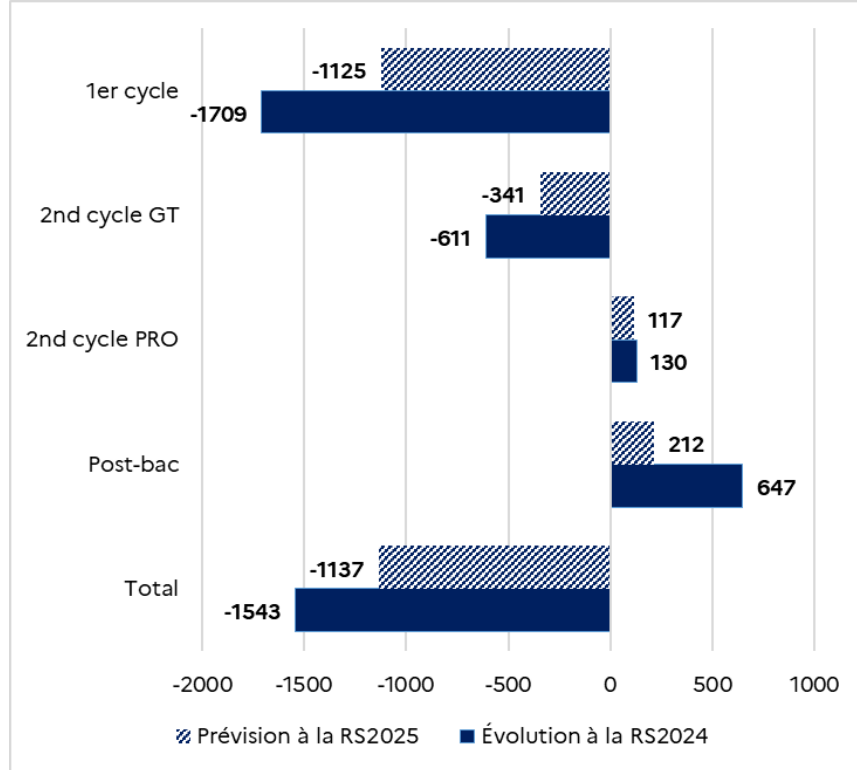


- Le deuxième P/E le plus élevé de France métropolitaine



# Constat et prévisions d'effectifs

Evolution d'effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré public à la RS2024 et prévision pour la RS2025



- Une baisse d'effectifs essentiellement portée par le collège en 2024, atténuée par le dynamisme du post-bac.
- En 2025, des évolutions de moindre ampleur attendue, avec une stabilisation temporaire du niveau 6<sup>ème</sup>.
- Compte tenu de la démographie scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré, on estime que les collèges parisiens pourraient perdre plus de 10 000 élèves d'ici 2030.

# Ordre du jour

1

Constat et prévision d'effectifs

2

Préparation de la rentrée scolaire 2025

3

Indicateurs académiques

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures

### Mesures notifiées par le MEN pour la rentrée 2025

**Moyens d'enseignement : -92 ETP en HP**

**Moyens hors enseignement : 1 ETP de CPE  
-1 ETP de perdre**

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures : *les principes qui fondent les DHG*



L'équité



La transparence



Le dialogue social



L'optimisation de l'allocation des moyens

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures : *les priorités académiques*

1 En collège, le maintien des seuils et le plafonnement des pertes à 58h

2 En LGT, la limitation à 30 du nombre d'élèves par division en STMG

3 En LP, l'augmentation des capacités et l'ambition de maintenir un taux d'orientation élevé post-3<sup>ème</sup> (28%)

4 La priorité à l'inclusion par l'intégration des élèves d'ULIS et d'UPE2A dans les effectifs prévisionnels en collège



# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures : *focus sur l'inclusion en collège*

### Une mesure en faveur de l'inclusion

Objectif : garantir une place à chaque élève en classe ordinaire

Mise en œuvre : comptabilisation des élèves dans les effectifs globaux

Conséquences :

- maintien ou création de 20 divisions de collège
- retrait de la marge (4h en ULIS, 8h en UPE2A) avec amortissement

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures : *focus sur l'inclusion en collège*

Principe : prise en compte des capacités des dispositifs ULIS ou UPE2A dans les prévisions d'effectifs des collèges et suppression des marges associées aux dispositifs avec un dispositif d'amortissement pour les établissements perdant plus de 4h.

### **Cas type 1 : un collège REP avec dispositif UPE2A, 3 divisions par niveau**

capacité : 300, prévision hors UPE2A : 290, capacité du dispositif UPE2A : 24 élèves

#### **Dotation avant RS 2025 :**

Les UPE2A ne rentrent pas dans le calcul de la structure prévisionnelle

- Même nombre de divisions
- Financement d'un poste de coordonateur
- Financement d'une marge académique de 8 heures

#### **Dotation RS 2025 :**

Les UPE2A rentrent dans le calcul de la structure prévisionnelle > effectif prévus 314

- Création d'une division supplémentaire en 5<sup>ème</sup>
- Financement d'un poste de coordonateur
- Suppression de la marge dédiée

**+ 21h**

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures : *focus sur l'inclusion en collège*

### **Cas type 2 : un collège REP avec deux dispositifs (ULIS et UPE2A), 3 divisions par niveau**

capacité : 300, prévision hors UPE2A : 260, capacité des dispositifs : 24 élèves en UPE2A, 10 en ULIS

#### **Dotation avant RS 2025 :**

Les UPE2A et ULIS ne rentrent pas dans le calcul de la structure prévisionnelle

- Même nombre de divisions
- Financement de deux postes de coordonateurs
- Financement d'une marge académique de 12 heures

#### **Dotation RS 2025 :**

Les UPE2A rentrent dans le calcul de la structure prévisionnelle > effectif prévu 294

- Même nombre de divisions
- Financement de deux postes de coordonateurs
- Suppression des marges dédiées mais ajout d'une marge d'amortissement de 6 heures



- **6h**

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures : *focus sur l'inclusion*

Par ailleurs, une augmentation du nombre de dispositifs

- Création de 2 ULIS en lycée
- Création d'une unité  
« Refus scolaire anxieux »
- Création d'une UPE2A NSA
- Sécurisation des supports  
UPS

+ 3 *ETP*

+ 3 *ETP*

# Préparation de la rentrée 2025

## 1 – Évolution des structures

**En collège, -43 divisions dont 2 divisions de segpa et un total de 100 ETP de moins**

- 6<sup>ème</sup> : +3 divisions
- 5<sup>ème</sup> : -5 divisions
- 4<sup>ème</sup> : -21 divisions - 1 division en segpa
- 3<sup>ème</sup> : -18 divisions - 1 division en segpa

**En LGT, -12 divisions et un total de 25 ETP, dont**

- -5 divisions en 2<sup>nd</sup>e GT
- -1 division en 1<sup>ere</sup> générale, +1 en terminale générale
- -1 division en première technologique, -1 division en terminale technologique
- -4 divisions en BTS
- +3 divisions en CPGE (*montée pédagogique*)
- -1 division en DTS

**En LP, le même nombre de divisions mais une augmentation de capacité de 210 places et 12 ETP supplémentaires**



# Préparation de la rentrée 2025

## 2 – Dispositifs d'accompagnement des élèves en collège



Choc des savoirs : maintien du financement en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> pour permettre la poursuite de la mise en place de la mesure (74 ETP)



Dispositifs d'approfondissement pour les élèves 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> (10 ETP)

# Préparation de la rentrée 2025

## 2 – Le maintien des dispositifs d’accompagnement des établissements



Maintien d’une marge académique IPS

**57 ETP**  
Dont 47,5 en  
collèges



Maintien du financement des dispositifs spécifiques (SELO, sections européennes, EIE, sections internationales)

**76 ETP**



Maintien de l’enveloppe pour les sections sportives et théâtre

**8 ETP**

# Préparation de la rentrée 2025

## 2 – Un accompagnement des établissements maintenu

▶ Le maintien des seuils de 23 en REP+ et de 25 en REP et de seuil à 28 pour les HEP les moins favorisés

▶ Maintien de sur-financements au-delà du réglementaire pour des dispositifs d'inclusion :

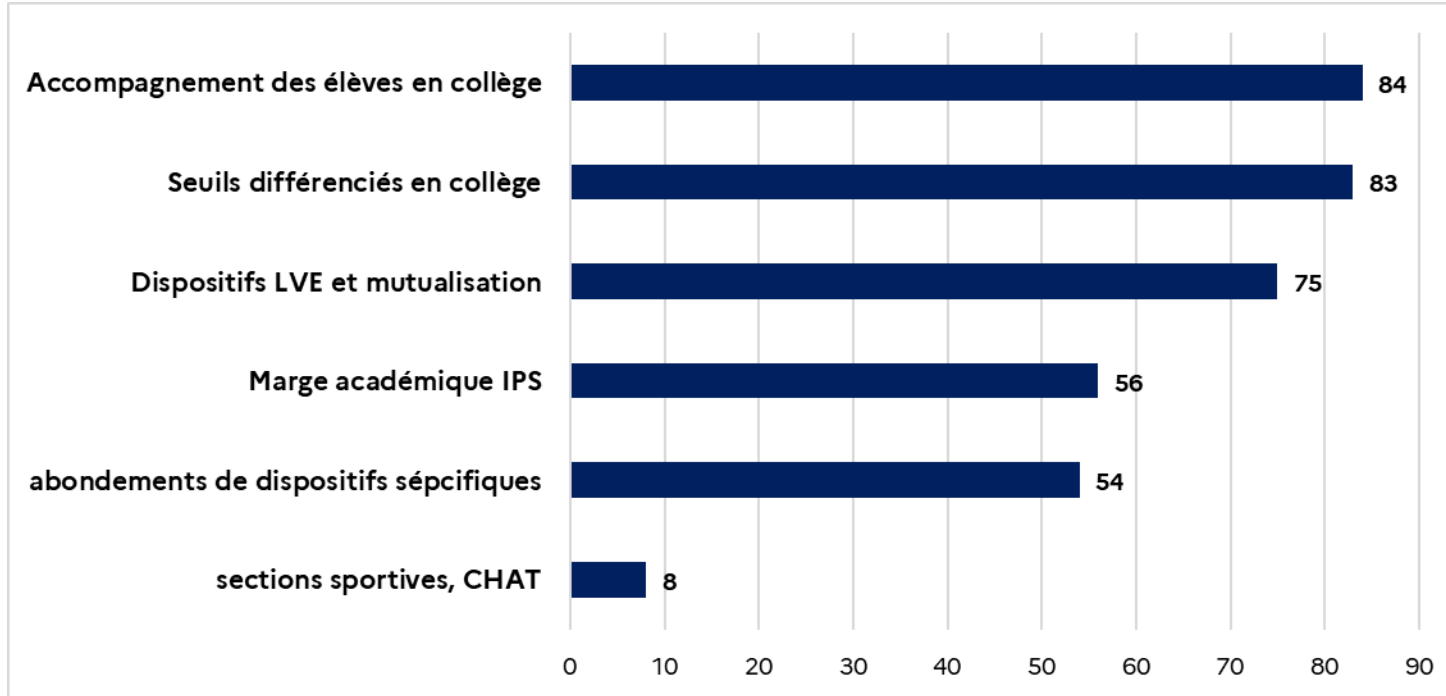
- ▶ 22h+2 IMP au lieu de 18h pour les dispositifs relais
- ▶ Financement des ULIS en lycées et EREA à hauteur de 25h, intégration des élèves ULIS dans les calibrages de structures dans les autres établissements.
- ▶ 30h au lieu de 18h pour les UPE2A en lycées et EREA et 24h au lieu des 18h pour les NSA

**83 ETP**  
dont 70 en  
EP

**54 ETP**

# Préparation de la rentrée 2025

## 2 – Un accompagnement des établissements maintenu - synthèse



**360 ETP**

# Ordre du jour

1

Constat et prévision d'effectifs

2

Préparation de la rentrée scolaire 2025

3

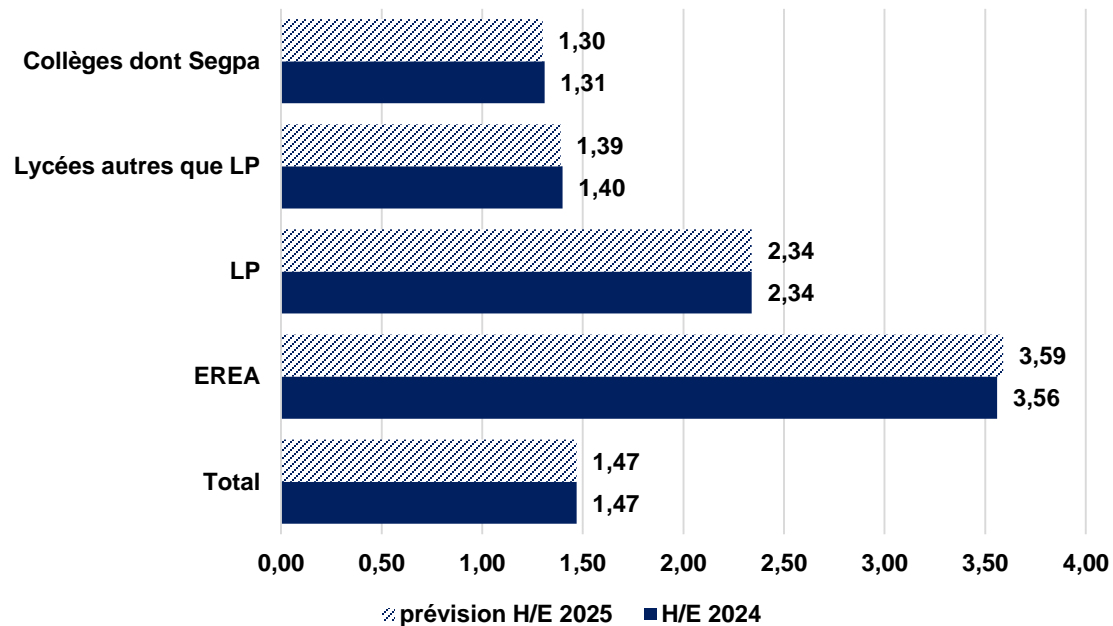
Indicateurs académiques



# Indicateurs académiques



Des taux d'encadrement stables



Document V1 édité le 21/01/25

Synthèse des dotations

Niveau	Cout formation	Cout Option Obligatoire	Cout Autres options	Total
3EME	35	0	0	35
CAP EN 2 ANS : 1ERE ANNEE	108	0	0	108
CAP EN 2 ANS : 2EME ANNEE	74	0	0	74
BAC PRO 3 ANS : 2NDE PRO (OU 1ERE ANNEE)	158,4	0	0	158,4
BAC PRO 3 ANS : 1ERE PRO (OU 2EME ANNEE)	209,7	0	0	209,7
BAC PRO 3 ANS : TERM PRO (OU 3EME ANNEE)	166,9	0	0	166,9
BREVET DE TECH.SUP.EN 2 ANS : 1ERE ANN.	94	0	0	94
BREVET DE TECH.SUP.EN 2 ANS : 2EME ANN.	94,5	0	0	94,5
<b>Total</b>	<b>940,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>940,5</b>

Heures statutaires	9	Marges et dispositifs	78	Pondérations	47
UNSS	9	PU-Marge UPE2A	12	STS et assimilés	47
		PU-Dispositif UPE2A NSA LP-SEP-EREA	18		
		PU-Dispositif UPE2A LP-SEP-EREA	24		
		PU-Complément dotation 3ème prépa-métiers	2		
		PU-Classe relais	22		

DGH	1 074,5
dont HP	879
dont HSA	195,5

Détail des structures et dispositifs financés

3EME										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
3EME PREPAREMETIERS	24	35	24	25	24	1	35	0	0	35
										35

CAP EN 2 ANS : 1ERE ANNEE										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
1CAP2 OUTILLAGES A DECOUPER ET EMBOUTIR	30	37	24	24	24	1	37	17	0	54
1CAP2 REAL.IND.CHAUD. SOUD. OP.A CHAUDR.	30	37	24	24	24	1	37	17	0	54
										108

CAP EN 2 ANS : 2EME ANNEE										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
2CAP2 OUTILLAGES A DECOUPER ET EMBOUTIR	30	37	12	7	20	1	37	0	0	37
2CAP2 REAL.IND.CHAUD. SOUD. OP.A CHAUDR.	30	37	15	13	23	1	37	0	0	37
										74

BAC PRO 3 ANS : 2NDE PRO (OU 1ERE ANNEE)										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
2NDPRO MET.PIL.MAINT.INS T.AUTO.2NDE COMM	24	30	48	48	48	2	60	0	38,4	98,4
2NDPRO MET.REAL.ENS.ME C.IND.-CAPACITE 15	15	30	30		28	2	60	0	0	60
										158,4

Notification de dotation RS 2025

0750783U - LP CHENNEVIERE MALEZIEUX PARIS 12E ARRONDISSEMENT

BAC PRO 3 ANS : 1ERE PRO (OU 2EME ANNEE)										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
1ERPRO MAINTENANCE SYST.PRODUC.CO NNECTES	24	29,5	48	37	48	2	59	0	38,4	97,4
1ERPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	30	29,5	24	25	24	1	29,5	0	19,2	48,7
1ERPRO TEC.REAL.PR.MEC. REAL.MAL.OUT.+ REAL.SUIV.PRO	24	42	24		18	1	42	0	7,2	49,2
										195,3

BAC PRO 3 ANS : TERM PRO (OU 3EME ANNEE)										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
TLEPRO MAINTENANCE SYST.PRODUC.CO NNECTES	24	31	33	32	33	2	62	0	16,2	78,2
TLEPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	30	31	18	15	24	1	31	0	16,2	47,2
TLEPRO TEC.REAL.PR.MEC. OP.REAL.MAL.OUT.+REAL.SUIV.PRO	24	41,5	24		13	1	41,5	0	0	41,5
										166,9

BREVET DE TECH.SUP.EN 2 ANS : 1ERE ANN.										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
1BTS2 CONCEPT.& REAL.CHAUDRONNERIE IND.	35	33	24	23	24	1	33	17,5	0	50,5
1BTS2 MAINTEN.SYST.OP T.D SYST.ASC.ELEV.	35	32,5	24	22	24	1	32,5	11	0	43,5
										94

BREVET DE TECH.SUP.EN 2 ANS : 2EME ANN.										
Formation	Seuil	Coût unitaire	Capacité	Eff Constat	Eff Retenu	Nb div ou grp financés	Coût formation	Coût dédoubl.	Coût vol. compl.	Total
2BTS2 CONCEPT.& REAL.CHAUDRONNERIE IND.	35	33	24	23	21	1	33	17,5	0	50,5
2BTS2 MAINTEN.SYST.OP T.D SYST.ASC.ELEV.	24	32	24	21	21	1	32	12	0	44
										94,5



# COMPTE RENDU DU SEJOUR SKI

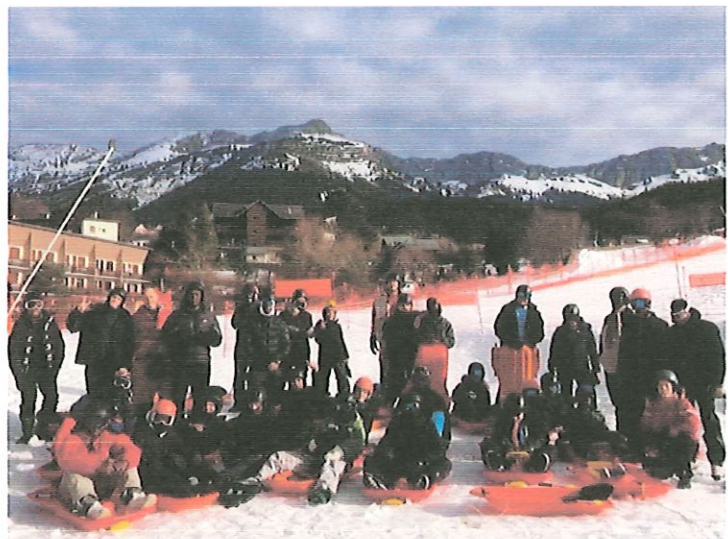
## VILLARD de LANS 2025

<b>Date</b>	Lundi 20 janvier à 6h45 au vendredi 24 janvier 2025 à 21h50.
<b>Lieu</b>	VILLARS de LANS (38), résidence, La Source, organisme : Club Vercors.
<b>Participants</b>	30 élèves de première, 3 enseignants d'EPS et 1 enseignante UPE2A. Cours de ski assurés par les enseignants.
<b>Coût</b>	475 euros par élève. Les billets SNCF pris tardivement amènent un surcoût d'environ 50 euros par élève. Dont 220 de part des élèves. 11 élèves ont pu être aidés par le fonds social du LP à hauteur de 143 euros en moyenne. Le minimum à verser étant de 70 euros pour pouvoir s'inscrire.
<b>Transports</b>	Les élèves étaient à l'heure. TGV puis navette en car, au total 4h15 de transport qui se sont bien déroulées. Départ bus à 10h 30. Arrivée sur place vers 11h30.
<b>Organisation de l'après-midi d'arrivée</b>	11 h 30: installation au chalet. (Déjeuner +distribution des chambres) 14 h -15h30 heures : activité Luge. 16h : Récupération du matériel (ski, chaussures, casque, forfait). 17 heures 30 : Goûter et fin de l'installation. 21h : Réunion d'information sur les règles de fonctionnement sur et en dehors des pistes.
<b>Organisation de la journée</b>	Lever 7h00/ 7h30, prise du petit déjeuner, départ pour la navette à 8h, montée pour les pistes de Côte 2000 arrivée 8h45 au pied des pistes. Activité ski par groupe de niveau de 9h à 16h30 avec une pause d'1h le midi. Déjeuner sur place. Retour au chalet vers 17h15. Goûter. Tenue d'une page Facebook et mise en ligne par les enseignants. 21H00 fin du dîner. Bilan de la journée et informations pour la journée suivante. 22h30 les élèves sont dans leurs chambres.
<b>Évaluation sur les apprentissages en ski</b>	Au départ : 26 débutants et 4 skieurs. Les enseignants effectuaient une rotation pour la prise en charge des groupes de niveau mis en place. La composition des groupes a évolué en fonction des acquisitions, au fur et à mesure du séjour. Conditions acceptables d'enneigement, l'ensemble des élèves a progressé et est capable de descendre des pistes vertes et bleues. La présence d'1 quatrième enseignant a permis de sécuriser la pratique et d'optimiser la progression des élèves.
<b>Évaluation sur la vie en groupe durant le stage</b>	Les élèves ont bien adhéré au fonctionnement de la collectivité (le respect des horaires, le débarrassage à la fin des repas, le nettoyage, la prise en compte et le respect des autres dans les différentes étapes au quotidien, la bonne tenue sur les pistes et en ville). L'ambiance générale a permis, à tous, de profiter pleinement de ce stage. Une entraide s'est mise en place sur les pistes entre les "bons skieurs" et les débutants qui éprouvaient des difficultés.
<b>Incident de ski</b>	Aucun incident n'est à déclarer.
<b>Météo</b>	Les conditions météo ont permis une pratique soutenue de l'activité. Soleil et nuages ont agrémenté le séjour.
<b>Matériel</b>	Afin de remédier au déficit de matériel vestimentaire des élèves, des vêtements achetés par l'équipe EPS les années précédentes ont été utilisés. Ces vêtements seront réutilisés pour un prochain séjour. Un rachat de nouveaux vêtements a été nécessaire. Cependant, les élèves se reposent de plus en plus sur le prêt de matériel et attendent parfois le dernier moment ou l'arrivée au chalet pour nous solliciter. Le club Vercors remédiait, si besoin, aux problèmes de matériel (skis, bâtons, casques, chaussures) survenus dans la journée.



<p><b>Principales remédiations à apporter dans la réalisation du projet 2026.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte de l'argent : Poursuivre sous la forme de 2 versements.</li> <li>- Continuer de joindre le dossier d'aide au dossier d'inscription pour limiter des allers-retours chez l'assistante sociale et le versement minimum de 70 euros.</li> <li>- Rachat de matériel : gants, lunettes et pantalons. Achat de chaussettes de ski</li> <li>- Maintenir 4 enseignants, préférable pour : les apprentissages différenciés et en cas de blessure sérieuse de la part d'un élève ou d'un prof.</li> </ul>
<p><b>Conclusion</b></p>	<p><b>Le taux d'encadrement optimum de 4 adultes était adapté à l'effectif de 30 élèves pour remédier aux aléas.</b>  <b>Ce taux d'encadrement permet une réelle efficacité dans les apprentissages et assure une pratique et une gestion de la vie quotidienne satisfaisante.</b></p>

L'EQUIPE EPS  
P. ACKER / P. BEZAULT / K. POLLENNE





**FICHE FINANCIERE 2024/2025**

**RELATIVE À LA CONVENTION DE GESTION EN DATE DU : 07/03/2022**

**POUR L'ORGANISATION DES COURS POUR ADULTES DE LA VILLE DE PARIS**

**AVEC L'ETABLISSEMENT : Chennevière Malézieux**

**I- IDENTIFICATION DES PARTIES :**

ETABLISSEMENT		VILLE DE PARIS	
<b>Chef d'établissement</b>		<b>Cheffe de service</b>	
Nom et prénom :	BRUGUE Frédérique	Nom et prénom :	FADIGA Gabrielle
Fonction :	Provisseure	Fonction :	Cheffe du SCAP
Téléphone :	01 43 45 61 30	Téléphone :	01 44 82 65 86
Courriel :	<a href="mailto:ce.0750783u@ac-paris.fr">ce.0750783u@ac-paris.fr</a>	Courriel :	<a href="mailto:gabrielle.fadiga@paris.fr">gabrielle.fadiga@paris.fr</a>
<b>Gestionnaire</b>		<b>Référente</b>	
Nom et prénom :	BARBIER Nicolas	Nom et prénom :	ASSABBANE Fatima
Fonction :	Gestionnaire	Fonction :	Chargée de l'administration générale
Téléphone :	01 43 45 61 30	Téléphone :	01 44 82 72 67
Courriel :	<a href="mailto:nicolas.barbier@ac-paris.fr">nicolas.barbier@ac-paris.fr</a>	Courriel :	<a href="mailto:fatima.assabbane@paris.fr">fatima.assabbane@paris.fr</a>



## II- ETAT RECAPITULATIF SUR LA GESTION DES LOCAUX ET DES AUDITEURS :

Pour l'occupation des locaux scolaires des établissements publics locaux d'enseignement, la Ville de Paris versera une participation annuelle forfaitaire basée sur les tarifs horaires selon la nature des locaux suivants :

INTITULE DE LA FORMATION	PERIODICITE	NB D'HEURES	TARIF HORAIRE UNITAIRE	COÛT TOTAL
CAP chaudronnerie en 1 an	Annuelle	231	17,13€	3167.01€
<b>B : COÛT TOTAL DES SALLES SPECIALISEES</b>				<b>3167.01€</b>

<b>1 : COÛT TOTAL TOUS TYPES DE SALLES</b>	<b>3167.01€</b>
--------------------------------------------	-----------------

Ces tarifs de locations immobilières sont révisés annuellement au 1<sup>er</sup> octobre, selon l'indice de référence des loyers sur les activités tertiaires.

INTITULE DE LA FORMATION	PERIODICITE	NB D'AUDITEURS	DOTATION UNITAIRE	COÛT TOTAL
CAP chaudronnerie en 1 an	Annuelle	19	445,00€	8455.00€
<b>2 : COÛT TOTAL FORFAITS AUDITEURS</b>				<b>8455.00€</b>

<b>COÛT GENERAL 2023/2024 (1+2)</b>	<b>11622.01€</b>
-------------------------------------	------------------

## III- COMMANDES DES FOURNITURES/MATERIAUX (LE CAS ECHEANT)

Pour l'achat par les établissements des matériels/matériaux, la participation de la Ville de Paris s'effectuera en deux temps : un premier versement de 70% maximum sur la base du montant annuel dû, au regard des auditeurs effectivement inscrits ; les 30% restant seront versés au plus tard en octobre de la même année de formation N et tenant compte de la réalisation réelle de l'action.

La production d'un certificat administratif ne saurait valablement se substituer à des pièces justificatives (factures), la Ville de Paris se réservant le droit de contrôler à tout moment la justification de la dépense.

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Paris, le  
Signature et cachet du Chef d'établissement

Paris, le 16/12/2024  
Signature et cachet du Chef de service

**Gabrielle FADIGA**  
Cheffe du Service des Cours d'Adultes de Paris  
Service des Cours d'Adultes de Paris - SCAP  
Sous-direction des Etablissements Scolaires - SDES  
Direction des Affaires Scolaires - DASCO  
gabrielle.fadiga@paris.fr  
11, rue Froment - 75011 Paris

**Donneur d'ordre:**  
LYCEE PROCHENNEVIERE MALEZIEUX  
31 AVENUE LEDRU ROLLIN  
F-75012 PARIS

**Destinataire de marchandise:**  
LYCEE PROCHENNEVIERE MALEZIEUX  
31 AVENUE LEDRU ROLLIN  
F-75012 PARIS

## Offre de prix Fleet Management N° 14174885

Page 1(2)  
Boulogne-Billancourt, le 23.01.2025

<b>Numéro client DO</b>	24210359	<b>Numéro de contrat</b>	4801824
<b>Contact client:</b>	Philippe DOMENECH	<b>Contact Hilti:</b>	
<b>Code Client DM :</b>	24210359		

### Offre de prix Fleet Management Premium

code article	désignation	n° inv.	ref. org.	date de début	durée	qté	redevance mensuelle unit. HT	redevance mensuelle totale HT
2369703	Meuleuse d'angle AG 125-20D 230V carton		ATELIER	01.02.2025	48	1	16,19	16,19
2369703	Meuleuse d'angle AG 125-20D 230V carton		ATELIER	01.02.2025	48	1	16,19	16,19
2369703	Meuleuse d'angle AG 125-20D 230V carton		ATELIER	01.02.2025	48	1	16,19	16,19
2369703	Meuleuse d'angle AG 125-20D 230V carton		ATELIER	01.02.2025	48	1	16,19	16,19
2369703	Meuleuse d'angle AG 125-20D 230V carton		ATELIER	01.02.2025	48	1	16,19	16,19
							<b>Total HT</b>	<b>80,95</b>

Offre de prix valable 30 jours. Les prix mentionnés sont en Euros hors taxes (€ HT), à majorer de la TVA au taux en vigueur.  
Nb : Les scies murales, les scies à câble et les groupes hydrauliques ne bénéficient pas de la solution en cas de vol. La présente offre de prix Fleet Management est soumise aux conditions définies dans votre Contrat Cadre de Gestion de Parc Machines HILTI.

En application du contrat Fleet (art. 8.1) et de la configuration de votre cycle de renouvellement, la durée du contrat peut être prolongée

L'acceptation de la présente commande/offre de prix, vaut également acceptation de plein droit des conditions générales de vente disponibles sur notre site internet <https://www.hilti.fr/documents-contractuels>

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à cette commande/offre de prix, à l'exclusion de toutes conditions générales d'achat figurants sur votre bon de commande. Toutes conditions générales d'achat, figurant sur votre bon de commande ou ailleurs, sont inopposables à HILTI.

Si un contrat cadre existe entre votre société et Hilti France, les clauses du contrat s'appliquent.

Hilti passe à la facturation électronique ! C'est gratuit, simple, pratique et écologique ! Demandez à recevoir vos factures par email sur <http://www.hilti.fr/facturation-electronique>

« Bon pour Accord »

Nom : Prénom :

Qualité du signataire :

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Tampon et Signature



**Votre Service Clients Hilti**

T 0 825 01 05 05

F 0 825 02 55 55

Hilti-France@hilti.com

Page 2(2)  
Page 23.01.2025

---

<b>Numéro client (DO)</b>	24210359	<b>Numéro de contrat</b>	4801824
<b>Contact client:</b>	Philippe DOMENECH	<b>Contact Hilti:</b>	
<b>Code Client DM :</b>	24210359		